



Question sur diagnostic énergétique

Par **clall**, le **17/03/2023** à **16:15**

Bonjour, Je vous expose le cas de mon habitation ayant un mur mitoyen avec une autre habitation et d'autres murs mitoyens avec des commerces. Le rapport du DPE traite différemment ces deux cas. Pour le mur qui me sépare avec l'habitation, il est noté "mitoyen avec local habité", tandis que pour les murs adjacents avec les commerces il est noté "mitoyen avec local non habité". Cette distinction pénalise évidemment le résultat du DPE. Est ce normal ? Je ne connais pas le détail des logiciels utilisés pour le calcul du DPE, mais les commerces sont chauffés le jour et même si le chauffage est réduit (ou coupé) la nuit, il y a un volume d'air normalement bon isolant. Intuitivement, je pense qu'il ne doit pas y avoir beaucoup de différence entre la perte d'énergie d'un mur de séparation avec un commerce et celle séparant un local habité (à unité de surface équivalente bien sûr). Cette distinction me paraît abusive, qu'en pensez vous ? Peut-être avez vous les chiffres concernant ces deux cas ? Merci par avance. Cordialement